

Budget
2014-2015

Juin 2014

**LE DÉFI
DES FINANCES
PUBLIQUES
DU QUÉBEC**

Finances
Québec 



NOTE

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

Budget 2014-2015 – 4 juin 2014
Le défi des finances publiques du Québec

Dépôt légal – Juin 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-551-25548-1 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-70718-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2014

LE DÉFI DES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Introduction	1
1. Un déficit budgétaire persistant	3
1.1 Un solde budgétaire négatif depuis la récession de 2009	3
1.1.1 Une situation qui ne s'améliore pas	3
1.1.2 Une problématique qui n'est pas récente	4
1.2 Un endettement important.....	6
2. Des pressions importantes sur les dépenses publiques	9
2.1 Les grandes missions gouvernementales	10
2.2 Le poids des dépenses publiques dans l'économie québécoise	12
2.3 Les facteurs expliquant l'augmentation continue des dépenses	14
2.3.1 Des facteurs que l'on retrouve dans tous les secteurs d'activité	14
2.3.2 La santé et les services sociaux	18
2.3.3 L'enseignement primaire et secondaire	21
2.3.4 L'enseignement supérieur	22
2.3.5 La famille.....	23
2.3.6 Des pressions sur la croissance des dépenses qui se maintiendront	24
3. Une progression plus modérée des revenus de l'État	25
3.1 La composition des revenus de l'État	26
3.2 La part occupée par les recettes fiscales dans l'économie.....	27
3.3 Le ralentissement de l'augmentation des revenus observé au cours des dernières années	28
3.4 Les facteurs expliquant le ralentissement de l'augmentation des revenus	29
3.4.1 Les facteurs conjoncturels	29
3.4.2 Les facteurs structurels.....	31
3.5 Les prévisions actuelles concernant l'évolution des revenus de l'État.....	34

4. Des réponses pour l'avenir	35
4.1 La nature des réponses à apporter face aux défis économiques	36
4.2 Les orientations gouvernementales : la mise en place de deux commissions	39
4.2.1 Une commission d'examen sur la fiscalité québécoise	40
4.2.2 Une commission sur la révision permanente des programmes	41

INTRODUCTION

Le Québec est confronté à un déficit budgétaire persistant, dont la résorption représente un défi d'envergure. Le rétablissement de finances publiques saines et équilibrées s'impose : c'est une question de liberté de choix pour les orientations que les citoyens souhaiteront privilégier dans l'avenir.

Dans le cadre du budget 2014-2015, le gouvernement rend publiques un ensemble d'informations permettant de mieux comprendre la nature et l'ampleur du défi des finances publiques qu'il faut impérativement relever. Le gouvernement trace également quelques pistes concernant la direction des efforts à venir.

Le présent document est articulé en quatre parties.

- Dans la première partie, le document présente le constat auquel tous les Québécois sont confrontés : les finances publiques dégagent un **déficit budgétaire persistant**, débouchant sur un endettement de plus en plus lourd à supporter.
- La deuxième partie aborde les **dépenses publiques** et les **pressions** auxquelles elles sont soumises.
- La troisième partie du document est consacrée aux **revenus de l'État**, et aux raisons expliquant leur **progression plus modérée**.
- Enfin, la quatrième partie présente des **réponses pour l'avenir**, en abordant successivement la nature des réponses à apporter aux défis économiques et les orientations retenues par le gouvernement.

1. UN DÉFICIT BUDGÉTAIRE PERSISTANT

Le Québec fait face à un déficit budgétaire se prolongeant depuis la récession de 2009.

- Face à ces difficultés, le gouvernement a déployé un plan de redressement qui a réduit graduellement le déficit les trois premières années. Toutefois, les finances publiques se sont détériorées à nouveau en 2013-2014.

Ce déficit contribue à l'alourdissement continu de la dette, illustré par la croissance du poids des intérêts à acquitter par rapport à l'ensemble des dépenses gouvernementales.

1.1 Un solde budgétaire négatif depuis la récession de 2009

Depuis la récession de 2009, le Québec est aux prises avec des déficits budgétaires importants, se répétant année après année.

1.1.1 Une situation qui ne s'améliore pas

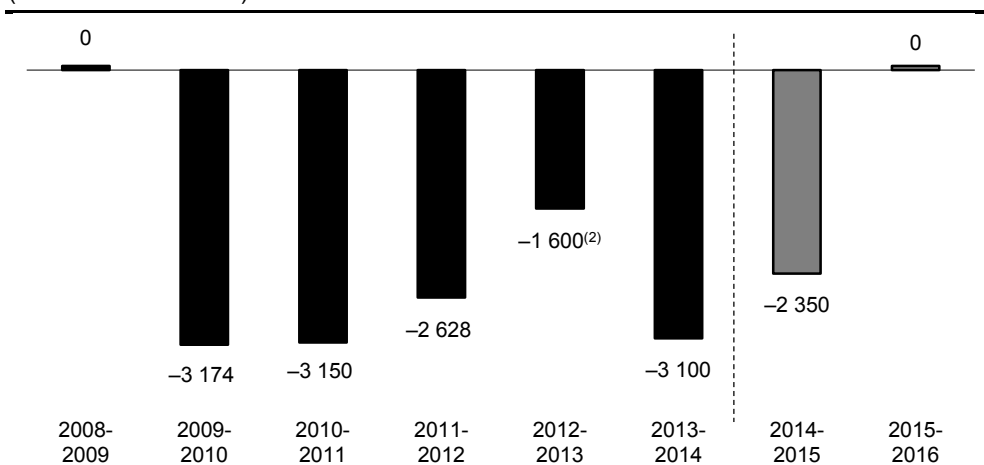
Le déficit anticipé de 3,1 milliards de dollars en 2013-2014 est de la même ampleur que ceux constatés en 2009-2010 et en 2010-2011, soit au pire moment de la crise mondiale.

- Les efforts du gouvernement doivent permettre de réduire le déficit en 2014-2015 et de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

GRAPHIQUE 1

Solde budgétaire⁽¹⁾ de 2008-2009 à 2015-2016

(en millions de dollars)



(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

(2) Exclut la perte exceptionnelle d'Hydro-Québec de 1 876 M\$ à la suite de la fermeture de Gentilly-2.

1.1.2 Une problématique qui n'est pas récente

❑ Des dépenses supérieures aux revenus au cours des 30 dernières années

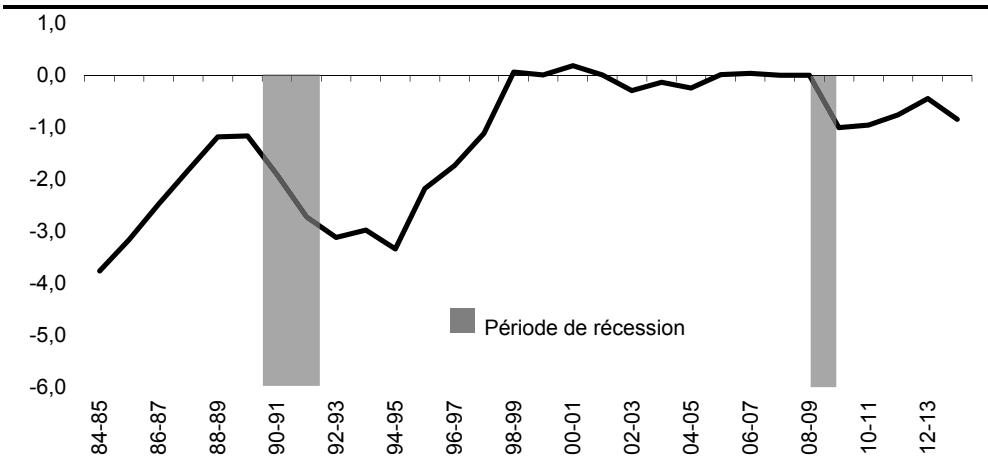
Le gouvernement a enregistré de s déficits budgétaires durant un peu plus de s deux tiers des trois dernières décennies, soit :

- de 1984-1985 à 1997-1998 inclusivement;
- de 2002-2003 à 2004-2005 inclusivement;
- de 2009-2010 à 2013-2014 inclusivement.

La récession du début des années 1990 et celle de 2009 ont entraîné une détérioration de la situation budgétaire.

GRAPHIQUE 2

Évolution du solde budgétaire⁽¹⁾ de 1984-1985 à 2013-2014 (en pourcentage du PIB)



(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Des périodes de croissance économique favorable qui n'auront pas permis de dégager des surplus budgétaires

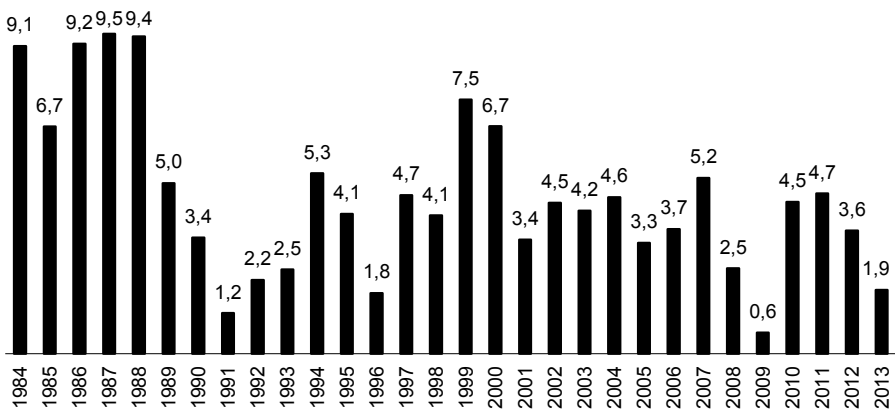
La croissance économique au cours des 30 dernières années a été favorable dans l'ensemble, malgré deux périodes de récession. Elle a atteint 4,6 % en moyenne par année en termes nominaux.

En général, même pendant les années où la croissance économique était particulièrement forte, le gouvernement n'a pas été en mesure de dégager de surplus budgétaires¹.

- Le gouvernement a plutôt choisi d'accroître ses dépenses, par l'ajout de nouvelles initiatives et la bonification de services existants, ou de réduire le fardeau fiscal.

Croissance du PIB nominal au Québec

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

¹ Depuis 2006-2007, le gouvernement fait cependant des versements au Fonds des générations dans le but de réduire le poids de la dette dans l'économie.

1.2 Un endettement important

Le déficit budgétaire persistant a rejailli sur notre endettement.

□ Un accroissement du poids de la dette

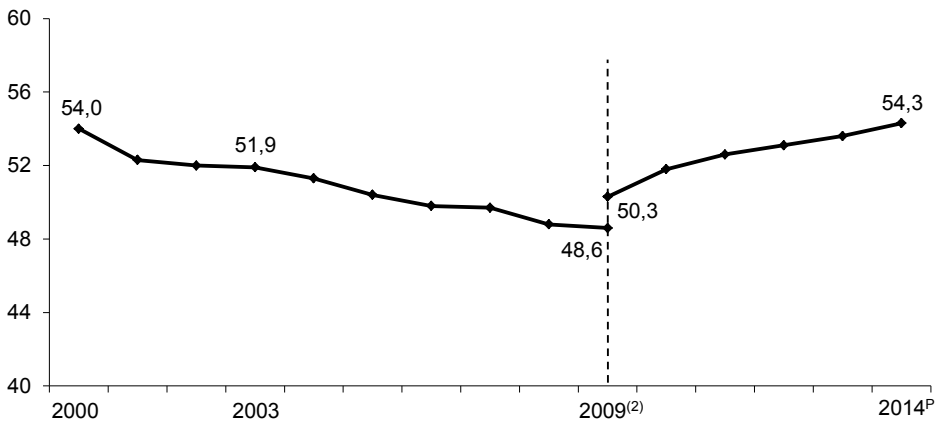
Le niveau de la dette brute a augmenté au cours des années.

Jusqu'en 2009, le niveau de la dette a augmenté à un rythme moins rapide que le PIB. Il en est résulté une diminution de l'importance de la dette par rapport à la taille de l'économie.

Depuis 2009, toutefois, la dette a augmenté plus rapidement que le PIB. Cela s'explique par les déficits budgétaires résultant de la situation économique difficile, combinés à l'augmentation des investissements en immobilisations. Le ratio de la dette brute sur le PIB est passé de 50,3 % au 31 mars 2009 à 54,3 % au 31 mars 2014.

GRAPHIQUE 3

Dette brute au 31 mars⁽¹⁾ (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires.

- (1) La dette brute exclut les emprunts effectués par anticipation et tient compte des sommes accumulées au Fonds des générations.
- (2) La dette brute tient compte de la dette des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation contractée en leur nom propre. Les données à compter de 2009 ne sont donc pas comparables à celles des années précédentes puisqu'elles ne comprennent pas cette dette. La consolidation ligne par ligne des états financiers des réseaux à ceux du gouvernement a eu pour effet d'augmenter le ratio de la dette brute au PIB de 48,6 % à 50,3 % au 31 mars 2009.

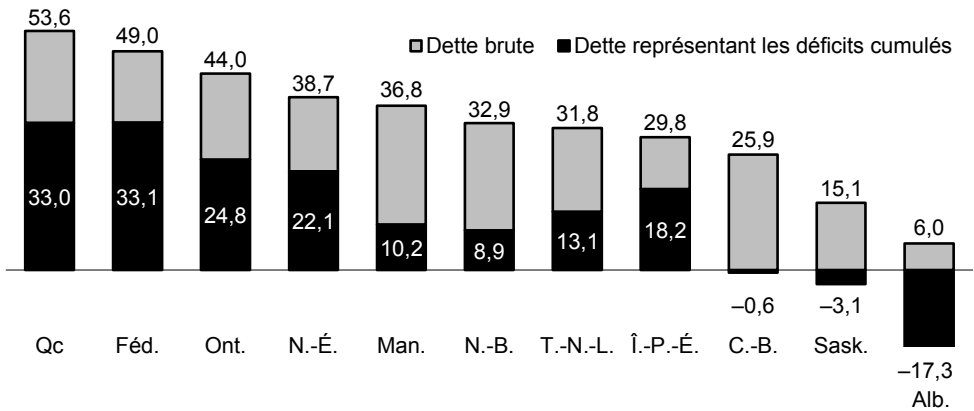
❑ L'endettement comparé à celui des autres provinces canadiennes

Comparativement aux autres provinces canadiennes et calculé en pourcentage du PIB, le Québec est davantage endetté, que ce soit sur la base de la dette brute ou sur celle de la dette représentant les déficits cumulés.

- Au 31 mars 2013, le ratio de la dette brute du Québec au PIB s'élevait à 53,6 %.
- Il était de 44,0 % en Ontario, deuxième parmi les provinces les plus endettées, et de 38,7 % en Nouvelle-Écosse, qui arrive au troisième rang.

GRAPHIQUE 4

Dette brute et dette représentant les déficits cumulés au 31 mars 2013 (en pourcentage du PIB)



Note : Un signe négatif signifie que le gouvernement est en position de surplus cumulés.

Sources : Comptes publics des gouvernements, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Un endettement qui limite la capacité à financer les services publics

L'endettement a un impact direct sur la capacité du Québec à financer les services publics : le service de la dette représente une proportion importante de l'ensemble des dépenses du gouvernement.

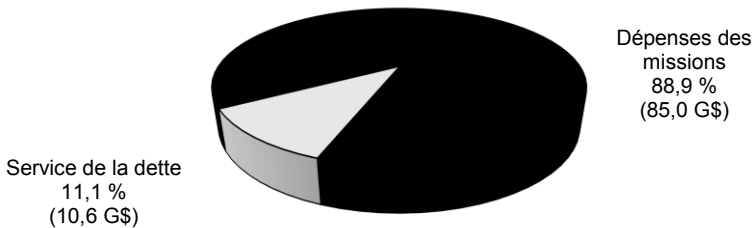
En 2013-2014, le gouvernement a consacré 10,6 milliards de dollars au service de la dette, ce qui représente plus de 11 % de ses dépenses.

- Ce montant est plus élevé que les dépenses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui représentent 10,4 milliards de dollars en 2013-2014.
- Cela dépasse également l'ensemble du soutien financier direct offert par le gouvernement aux personnes et aux familles – soit le total des allocations familiales, de l'aide de dernier recours et de l'aide financière aux études.

Plus les coûts relatifs à la dette sont élevés, moins il y a de ressources financières disponibles pour le financement des services, ou pour améliorer la compétitivité fiscale du Québec.

GRAPHIQUE 5

Service de la dette en proportion des dépenses consolidées en 2013-2014 (en pourcentage)



2. DES PRESSIONS IMPORTANTES SUR LES DÉPENSES PUBLIQUES

Afin de bien comprendre la problématique des dépenses publiques du Québec, on abordera successivement :

- les grandes missions gouvernementales;
- le poids des dépenses publiques dans l'économie québécoise;
- les facteurs expliquant l'augmentation continue des dépenses.

2.1 Les grandes missions gouvernementales

Les dépenses gouvernementales se divisent en cinq grandes missions.

Ces missions représentent les principaux champs d'activité du gouvernement. Les cinq missions sont¹ :

- la santé et les services sociaux;
- l'éducation et la culture (éducation, emploi, information, culture, communications, tourisme et loisirs);
- l'économie et l'environnement (ressources naturelles, agriculture, environnement, économie, industrie et transport);
- le soutien aux personnes et aux familles (soutien aux personnes, familles et communautés);
- la gouverne et la justice (gouvernance, politique et administration publique, loi, justice et droit).

Selon leur type et leur nature, les dépenses peuvent être effectuées par différentes entités, comme des ministères, des fonds spéciaux, des organismes appartenant aux réseaux de la santé et de l'éducation, ainsi que des organismes autres que budgétaires (par exemple, la Régie du bâtiment et les musées d'État).

Elles peuvent également être effectuées au moyen du régime fiscal, notamment par le recours aux crédits d'impôt remboursables.

TABLEAU 1

Dépenses consolidées par mission en 2013-2014 (en millions de dollars et en pourcentage)

	M\$	%
Santé et services sociaux	36 304	38,0
Éducation et culture	20 123	21,0
Économie et environnement	12 147	12,7
Soutien aux personnes et aux familles	9 452	9,9
Gouverne et justice	7 012	7,3
Sous-total	85 038	88,9
Service de la dette	10 608	11,1
TOTAL	95 646	100,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les activités des ministères et organismes peuvent s'exercer dans plus d'une mission.

La croissance des dépenses de l'État

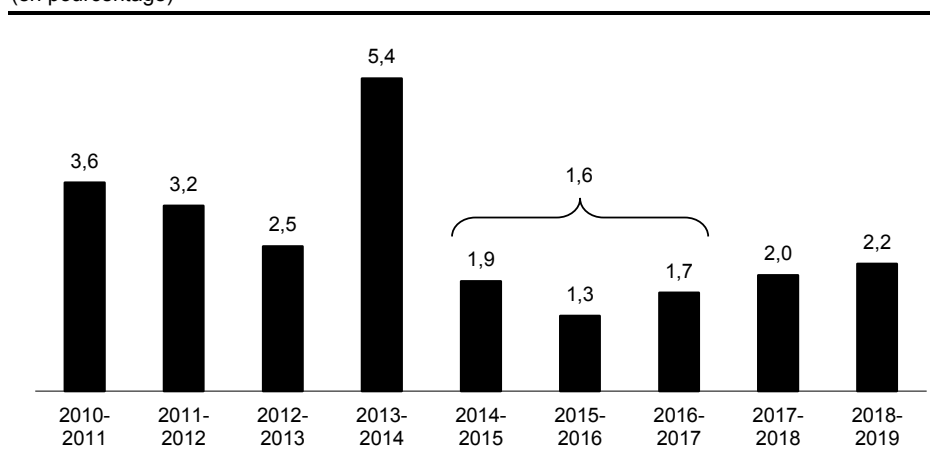
Les dépenses consolidées incluent, en plus des dépenses de programmes des ministères, celles des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, ainsi que du service de la dette.

Après une croissance de 5,4 % en 2013-2014, le gouvernement a fixé les objectifs de croissance des dépenses consolidées excluant le service de la dette à :

- 1,9 % en 2014-2015;
- 1,3 % en 2015-2016;
- 1,7 % en 2016-2017.

Croissance des dépenses consolidées excluant le service de la dette de 2010-2011 à 2018-2019

(en pourcentage)



2.2 Le poids des dépenses publiques dans l'économie québécoise

La valeur des dépenses publiques dans l'économie représente un peu plus du quart de l'économie québécoise et illustre l'étendue du panier de services publics.

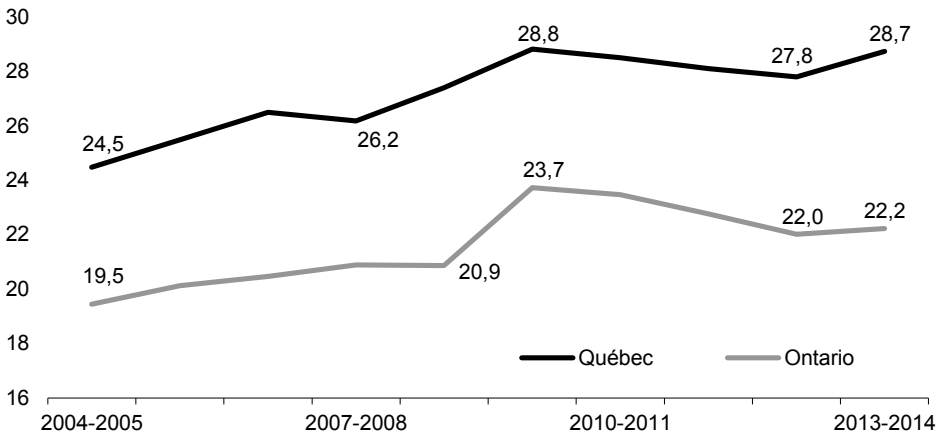
— Après avoir augmenté lors de la récession en 2009-2010, la part des dépenses consolidées dans le PIB a diminué jusqu'en 2012-2013, demeurant néanmoins supérieure à celle qui prévalait avant la récession.

En 2013-2014, la part des dépenses consolidées dans l'économie a augmenté, pour atteindre 28,7 %, retrouvant une part équivalente à celle de 2009-2010.

— En comparaison, cette part était de 22,2 % en Ontario en 2013-2014, un écart de 6,5 points de pourcentage.

GRAPHIQUE 6

Évolution des dépenses des administrations publiques⁽¹⁾ dans l'économie au Québec et en Ontario (en pourcentage du PIB)



(1) Dépenses des administrations publiques provinciales et locales consolidées, excluant le service de la dette. Les données proviennent du système de gestion financière (SGF) de Statistique Canada, qui présente les dépenses des provinces sur une base comparable en incluant notamment les dépenses des administrations locales. Le ministère des Finances du Québec procède à certains ajustements sur les données pour le Québec afin d'améliorer leur comparabilité avec celles des autres provinces. Les données du SGF n'étant disponibles que jusqu'en 2008-2009, le Ministère effectue des projections pour les dépenses des années 2009-2010 à 2013-2014.

Sources : Statistique Canada, ministère des Finances du Canada et ministère des Finances du Québec.

Une richesse moindre que dans la majorité des provinces canadiennes

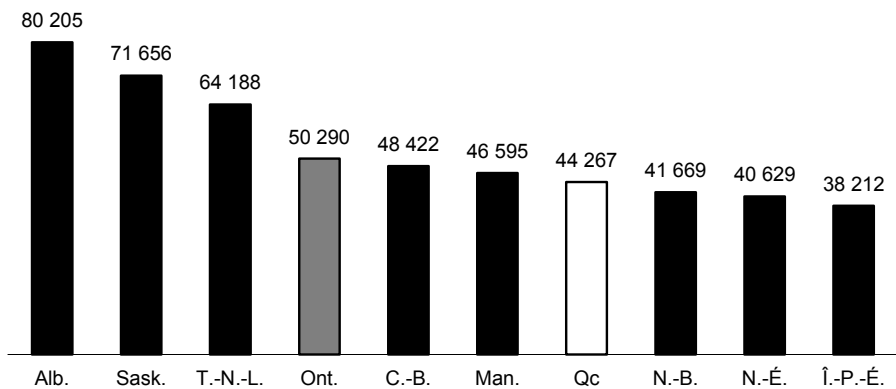
La part plus importante des dépenses publiques dans l'économie au Québec qu'en Ontario reflète non seulement l'étendue du panier de services offert au Québec, mais également une richesse relativement moins importante.

En effet, le PIB par habitant au Québec se situait au septième rang des provinces canadiennes en 2012.

- Il était inférieur de 6 023 \$ à celui de l'Ontario, tandis que l'écart avec l'Alberta atteignait près de 36 000 \$.
- Seulement trois provinces étaient alors moins riches que le Québec, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse ainsi que l'Île-du-Prince-Édouard.

Produit intérieur brut par habitant – Année civile 2012

(en dollars)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

2.3 Les facteurs expliquant l'augmentation continue des dépenses

L'augmentation des dépenses s'explique par des facteurs que l'on retrouve dans tous les secteurs d'activité.

Les perspectives d'évolution diffèrent cependant d'un secteur à l'autre, tel que la santé et les services sociaux, l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement supérieur et la famille.

Plusieurs des pressions sur la croissance des dépenses se maintiendront dans l'avenir.

2.3.1 Des facteurs que l'on retrouve dans tous les secteurs d'activité

De façon générale, la croissance des dépenses publiques² peut s'expliquer par :

- la variation des clientèles bénéficiant des services, par exemple l'évolution du nombre d'étudiants ou d'usagers du système de santé;
- la variation des prix dans la prestation des services publics, attribuable notamment à la hausse du prix des biens et aux hausses salariales;
- la bonification et l'amélioration de services, y compris la création de nouveaux programmes.

² Pour cette section, la notion de dépenses réfère aux dépenses de programmes, auxquelles ont été ajoutées les dépenses du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) et du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS).

❑ L'évolution des clientèles

Les dépenses sont influencées par l'accroissement de la population et, pour des services spécifiques, par la variation de la population de groupes d'âge restreints :

- une proportion importante des enfants de moins de 5 ans bénéficie des places de services de garde subventionnées;
- les jeunes de 5 à 16 ans reçoivent des services d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire;
- une proportion importante d'individus de 17 à 24 ans fréquente les établissements d'enseignement supérieur;
- l'ensemble de la population bénéficie des services de santé, la nature et le coût des services requis variant toutefois en fonction de l'âge.

Au cours des prochaines années, la population du Québec continuera d'augmenter, mais à un rythme plus lent que dans le passé. Des changements plus importants s'opéreront toutefois chez certains groupes d'âge restreints.

Par exemple, la diminution moyenne de 1,1 % par année constatée chez les jeunes de 5 à 16 ans depuis dix ans fera place à une croissance de 1,2 % par an en moyenne d'ici 2024.

TABLEAU 2

Croissance démographique au Québec (taux de croissance annuel moyen en pourcentage)

	Entre 2004 et 2014	Entre 2014 et 2024
Croissance de la population totale	0,9	0,6
Croissance de la population par groupes d'âge		
Moins de 5 ans	1,8	-0,1
5 à 16 ans	-1,1	1,2
17 à 24 ans	0,6	-1,6
25 à 64 ans	0,6	0,0
65 ans et plus	3,3	3,3

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

❑ L'évolution des prix des services publics

Les dépenses publiques sont influencées par les prix des services financés par le gouvernement, dont l'évolution est étroitement liée à celle du niveau général des prix dans l'économie, c'est-à-dire l'inflation.

Les prix des services publics incluent également, pour l'ensemble des services, les effets découlant de l'augmentation de la rémunération et des coûts liés au maintien de l'équité salariale et aux ententes particulières.

❑ L'amélioration et la bonification des services

Une part des dépenses publiques est allouée à l'amélioration et à la bonification des services, soit :

- l'instauration de nouveaux programmes et services publics;
- l'amélioration des services existants.

Beaucoup de programmes ont été mis en place à la fin des années 1960. C'est le cas du réseau collégial et de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Sur le plan des services publics, la fin des années 1990 a été marquée par l'instauration des services de garde à contribution réduite, dont le coût est passé de 1,3 milliard de dollars à 2,3 milliards de dollars au cours des dix dernières années.

Peu de nouveaux programmes ont été mis en place dans les dernières années. Néanmoins, plusieurs initiatives pour améliorer l'offre de services existante et élargir les services publics dans certains secteurs ont été déployées.

L'amélioration des services peut prendre plusieurs formes.

- Dans certains cas, il s'agit d'augmenter la couverture des services offerts.
 - Par exemple, les gouvernements ont financé une augmentation du nombre de places de garde subventionnées plus rapide que celle du nombre d'enfants de moins de 5 ans, puisque le nombre de places était insuffisant pour répondre à la demande.
- Dans d'autres circonstances, des ressources additionnelles sont consacrées à un service afin d'en améliorer la qualité, par exemple en augmentant le nombre de personnes-ressources pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

❑ L'influence de chacun de ces facteurs depuis dix ans

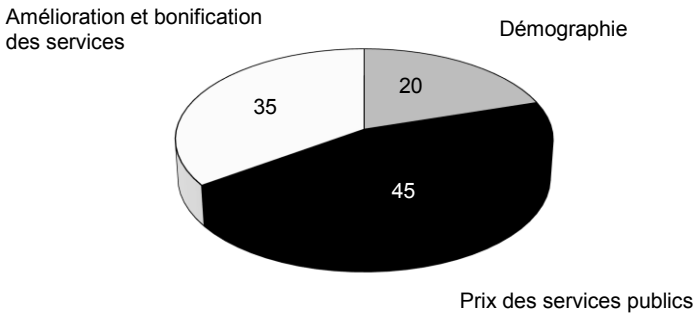
Au Québec, entre 2003-2004 et 2013-2014, la croissance annuelle moyenne des dépenses a été de 4,6 %³.

La démographie et les prix expliquent les deux tiers de cette croissance, le tiers restant résultant de l'amélioration et de la bonification des services.

- Les grandes priorités gouvernementales que sont la santé, les services à la famille ainsi que l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ont bénéficié de l'amélioration et de la bonification des services.
- Dans l'ensemble, les autres missions de l'État ont également bénéficié de la bonification et de l'amélioration des services.

GRAPHIQUE 7

Part de la contribution des facteurs dans la croissance des dépenses entre 2003-2004 et 2013-2014 (en pourcentage)



Source : Calculs du ministère des Finances du Québec.

³ Réfère aux dépenses consolidées excluant le service de la dette.

2.3.2 La santé et les services sociaux

Les dépenses en santé et en services sociaux comptent parmi celles qui ont connu les plus fortes croissances entre 2003-2004 et 2013-2014. Elles ont augmenté de 5,6 % en moyenne annuellement.

- Ceci est dû en partie à la forte incidence de l'évolution de la démographie et des prix sur la croissance dans ce secteur.

L'évolution des prix des services publics explique environ 40 % de la croissance des dépenses pour la santé.

Les dépenses en santé sont particulièrement sensibles au changement dans la composition de la demande de services résultant du vieillissement de la population.

- En effet, les dépenses de santé par habitant sont plus élevées pour les personnes âgées que pour les autres groupes de la population.
- Le vieillissement de la population explique près du quart de l'accroissement des dépenses de santé au cours de la dernière décennie.

TABLEAU 3

Contribution des facteurs à la croissance des dépenses en santé et en services sociaux entre 2003-2004 et 2013-2014

	Contribution à la croissance (en points de pourcentage)	Part de la croissance (en pourcentage)
Vieillessement de la population	1,3	23
Croissance de la population	0,8	15
Prix des services publics	2,2	39
Amélioration et bonification des services	1,3	23
– <i>Dont : l'augmentation du nombre de médecins par habitant et l'adoption de nouvelles technologies</i>		
TOTAL	5,6	100

Source : Calculs du ministère des Finances du Québec.

L'amélioration et la bonification des services expliquent 23 % de la croissance des dépenses en santé. Elles ont contribué à l'augmentation des dépenses en santé pour 1,3 point de pourcentage en moyenne annuellement.

- Le nombre de médecins par habitant a augmenté de 14 % entre 2003 et 2012, passant de 207 à 235 par 100 000 habitants.
- Le coût de prestation des soins s'est accru en raison de l'influence des progrès technologiques sur la pratique médicale.
- Dans le but de répondre à des besoins exprimés par la population, la couverture du régime public d'assurance maladie a été étendue à de nouveaux services.
 - Cela a été le cas notamment pour la procréation assistée en 2010 et pour les traitements relatifs à la dégénérescence maculaire en 2011.

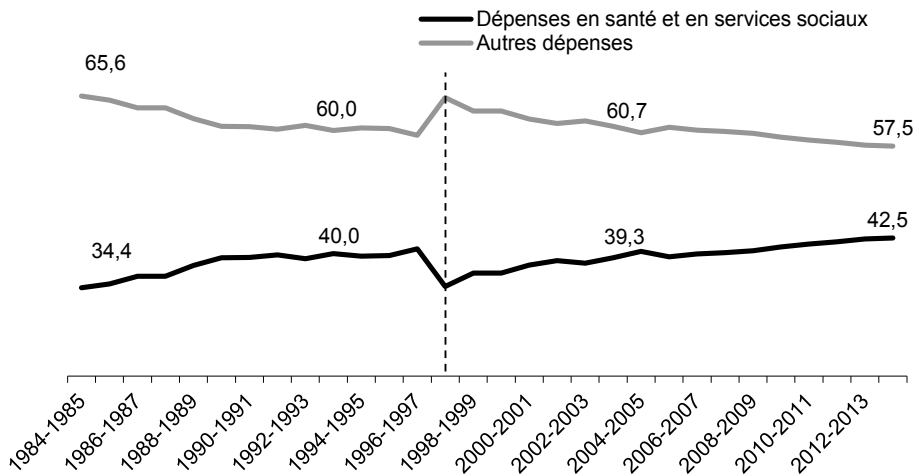
Les dépenses de santé : une pression croissante sur les dépenses de l'État

Le secteur de la santé et des services sociaux est celui qui reçoit la plus grande part du budget de l'État. En 2013-2014, les dépenses en santé ont représenté plus de 40 % des dépenses consolidées excluant le service de la dette.

Au cours des 30 dernières années, les dépenses de santé et de services sociaux ont augmenté plus rapidement que les autres dépenses.

- Leur part dans le budget de l'État s'est ainsi accrue de près de dix points de pourcentage durant cette période.

Part des dépenses en santé et en services sociaux⁽¹⁾ et des autres dépenses sur le total des dépenses consolidées, de 1984-1985 à 2013-2014 (en pourcentage)



Note : Dépenses consolidées de la mission Santé et services sociaux. Les données pour 2013-2014 et les années antérieures à 2012-2013 sont obtenues en appliquant la proportion en 2012-2013 des dépenses consolidées en santé et services sociaux par rapport aux dépenses de programmes en santé et services sociaux (incluant le FINESSS) aux dépenses de programmes en santé et en services sociaux (incluant le FINESSS) des autres années. Les données antérieures à 1997-1998 ne peuvent être redressées sur la même base que celles des années ultérieures en raison de la réforme de la comptabilité gouvernementale.

(1) Dépenses consolidées excluant le service de la dette.

Source : Calculs du ministère des Finances du Québec.

2.3.3 L'enseignement primaire et secondaire

Entre 2003-2004 et 2013-2014, le nombre de jeunes de 5 à 16 ans a diminué.

- Cette tranche d'âge constituant la clientèle des établissements d'enseignement primaire et secondaire, cela a permis de financer l'amélioration et la bonification des services d'éducation pour ces niveaux d'enseignement, tout en maintenant la croissance des dépenses à 3,2 %.

L'amélioration et la bonification des services expliquent un peu plus des deux tiers de la croissance des dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire sur cette période. Elles y ont contribué pour 2,2 points de pourcentage.

- Les services d'enseignement primaire et secondaire se sont améliorés sur plusieurs aspects au cours de cette période.
- Par exemple, le nombre d'élèves par classe a été abaissé dans les écoles primaires et secondaires, et ce, d'une manière plus marquée dans les milieux défavorisés.
- De plus, afin de soutenir les élèves à risque ainsi que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des personnes-ressources ont été ajoutées à partir de 2006-2007 dans les écoles primaires et secondaires.

TABLEAU 4

Contribution des facteurs à la croissance des dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire entre 2003-2004 et 2013-2014

	Contribution à la croissance (en points de pourcentage)	Part de la croissance (en pourcentage)
Croissance de la population des 5-16 ans	-1,0	-31
Prix des services publics	2,0	63
Amélioration et bonification des services	2,2	68
— <i>Dont : le soutien aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage</i>		
TOTAL	3,2	100

Source : Calculs du ministère des Finances du Québec.

2.3.4 L'enseignement supérieur

Entre 2003-2004 et 2013-2014, les dépenses pour l'enseignement supérieur ont augmenté de 3,9 % en moyenne par année.

L'augmentation du prix des services publics et celle du nombre d'adultes de 17 à 24 ans, qui constituent le principal bassin de population pour la clientèle des établissements d'enseignement postsecondaire, expliquent un peu plus des deux tiers de cette croissance.

L'amélioration et la bonification des services expliquent à elles seules 30 % de la croissance de ces dépenses.

- Au cours des dernières années, la couverture des services d'enseignement postsecondaire s'est élargie : la clientèle des établissements d'enseignement postsecondaire a en effet augmenté plus rapidement que le bassin de population des 17 à 24 ans.
- Ceci s'explique notamment par le soutien que le gouvernement a accordé au développement de l'offre de formation collégiale et universitaire et à l'attraction de nouvelles clientèles : le gouvernement a entre autres soutenu la formation continue et l'offre de nouveaux programmes sur l'ensemble du territoire.

TABLEAU 5

Contribution des facteurs à la croissance des dépenses pour l'enseignement supérieur entre 2003-2004 et 2013-2014

	Contribution à la croissance (en points de pourcentage)	Part de la croissance (en pourcentage)
Croissance de la population des 17-24 ans ⁽¹⁾	0,5	14
Prix des services publics	2,2	56
Amélioration et bonification des services	1,2	30
– <i>Dont : l'augmentation de la fréquentation des établissements d'enseignement supérieur</i>		
TOTAL	3,9	100

(1) Réfère à l'incidence de la croissance de la population des 17 à 24 ans sur celle des dépenses pour un taux de fréquentation constant des établissements d'enseignement supérieur.

Source : Calculs du ministère des Finances du Québec.

2.3.5 La famille

Les dépenses pour les services à la famille, principalement constituées des subventions aux services de garde, ont augmenté de 5,6 % en moyenne par année entre 2003-2004 et 2013-2014.

La croissance du nombre d'enfants de moins de 5 ans, qui influence la demande pour les places subventionnées en services de garde, explique près du tiers de la croissance des dépenses pour les services à la famille.

En plus de financer la croissance des dépenses attribuable à l'évolution de la démographie et des prix, le gouvernement a financé l'amélioration et la bonification des services. Le gouvernement a notamment augmenté significativement le nombre de places en services de garde subventionnées.

TABLEAU 6

Contribution des facteurs à la croissance des dépenses pour le soutien aux familles entre 2003-2004 et 2013-2014

	Contribution à la croissance (en points de pourcentage)	Part de la croissance (en pourcentage)
Croissance de la population des moins de 5 ans ⁽¹⁾	1,7	30
Prix des services publics	2,2	39
Amélioration et bonification des services	1,7	31
– <i>Dont : l'augmentation de la proportion des enfants bénéficiant d'une place subventionnée en services de garde</i>		
TOTAL	5,6	100

(1) Réfère à l'incidence de la croissance de la population des moins de 5 ans sur celle des dépenses pour une proportion donnée d'enfants bénéficiant d'une place subventionnée en services de garde.

Source : Calculs du ministère des Finances du Québec.

2.3.6 Des pressions sur la croissance des dépenses qui se maintiendront

En raison de l'évolution prévue de la démographie et des prix entre 2013-2014 et 2023-2024, il faudrait augmenter les dépenses de 3,0 % en moyenne par année pour reconduire le panier de services actuel tout en maintenant inchangé son mode de prestation.

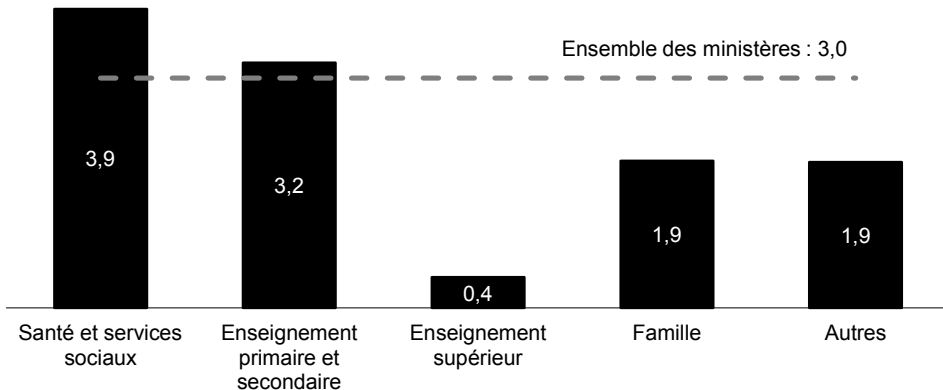
- Pour la santé et les services sociaux ainsi que pour l'enseignement primaire et secondaire, la croissance attribuable à ces facteurs devrait être particulièrement importante, se situant à 3,9 % et 3,2 % par année en moyenne.

Par rapport à celle ayant prévalu dans la dernière décennie, l'incidence de la démographie⁴ et des prix sur la croissance des dépenses entre 2013-2014 et 2023-2024 devrait être similaire pour les dépenses prises dans leur ensemble et :

- supérieure pour l'enseignement primaire et secondaire, en raison de l'augmentation du nombre de jeunes de 5 à 16 ans;
- inférieure pour le soutien aux familles et l'enseignement supérieur, en raison de la diminution du nombre d'enfants de moins de 5 ans et d'individus de 17 à 24 ans;
- similaire pour la santé et les services sociaux.

GRAPHIQUE 8

Incidence de la démographie et des prix sur la croissance des dépenses entre 2013-2014 et 2023-2024 (en points de pourcentage)



Source : Calculs du ministère des Finances du Québec.

⁴ Le tableau faisant état des prévisions de croissance par groupes d'âge est présenté à la page 15.

3. UNE PROGRESSION PLUS MODÉRÉE DES REVENUS DE L'ÉTAT

La problématique des revenus se caractérise essentiellement par un ralentissement de leur augmentation, selon l'évolution prévisible. Afin de bien comprendre cette problématique, on abordera successivement :

- la composition des revenus de l'État;
- la part qu'occupent les recettes fiscales dans l'économie;
- le ralentissement de l'augmentation des revenus observé au cours des dernières années;
- les facteurs expliquant le ralentissement de l'augmentation des revenus;
- les prévisions actuelles concernant l'évolution des revenus de l'État.

3.1 La composition des revenus de l'État

Le gouvernement tire ses revenus principalement de quatre sources différentes.

- L'impôt sur le revenu et les biens constitue la source de revenus la plus importante de l'État. Cette catégorie comprend notamment l'impôt des particuliers, les cotisations pour les services de santé et les impôts des sociétés. Les recettes liées à cette première source de revenus représentent un peu plus de 40 % des recettes totales.
- Les transferts fédéraux constituent la deuxième source de revenus de l'État québécois. Ils représentent 20 % des revenus du gouvernement.
- Les taxes à la consommation constituent près de 20 % des revenus de l'État.
- Les revenus provenant des entreprises du gouvernement (Hydro-Québec, Loto-Québec et Société des alcools du Québec, principalement) représentent environ 6 % des revenus gouvernementaux.

TABLEAU 7

Revenus consolidés par source en 2013-2014 (en millions de dollars et en pourcentage)

	M\$	%
Impôt sur le revenu et les biens	39 556	42,2
Taxes à la consommation	17 156	18,3
Droits et permis	2 167	2,3
Revenus divers	9 403	10,0
Entreprises du gouvernement	5 444	5,8
Transferts fédéraux	18 820	20,1
Revenus du Fonds des générations	1 121	1,2
TOTAL	93 667	100,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3.2 La part occupée par les recettes fiscales dans l'économie

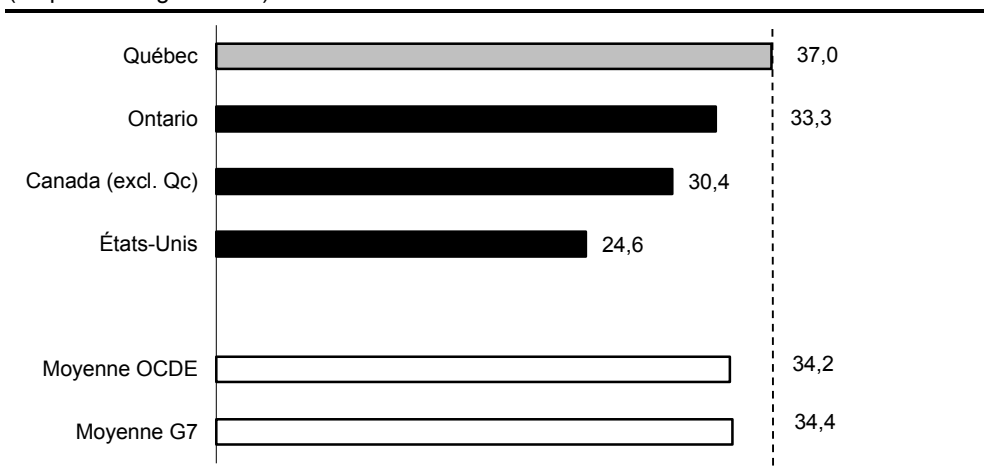
En 2010, les recettes fiscales globales perçues au Québec, incluant donc toutes les recettes fiscales des différents niveaux de gouvernement, représentaient 37 % du PIB.

Le poids des recettes fiscales dans l'économie était plus élevé au Québec qu'en Ontario, que dans le reste du Canada, que dans la moyenne des pays de l'OCDE et que dans la moyenne des pays du G7.

- À titre comparatif, le fardeau fiscal global s'établissait à 33 % en Ontario, 30 % dans le reste du Canada et 25 % aux États-Unis.
- En proportion du PIB, le fardeau fiscal moyen s'établissait à un peu plus de 34 % en moyenne dans les pays membres de l'OCDE et dans les pays du G7.

GRAPHIQUE 9

Importance des recettes fiscales globales⁽¹⁾ — 2010⁽²⁾ (en pourcentage du PIB)



(1) Inclut les recettes fiscales globales des administrations publiques fédérale, provinciales et municipales.

(2) Dernière année disponible pour faire des comparaisons avec les juridictions présentées dans le graphique.

Sources : Statistique Canada, OCDE et ministère des Finances du Québec.

3.3 Le ralentissement de l'augmentation des revenus observé au cours des dernières années

Globalement, la progression des revenus autonomes du gouvernement entre 2010-2011 et 2013-2014 a été moins importante que ce qui avait été anticipé au moment de l'annonce du Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

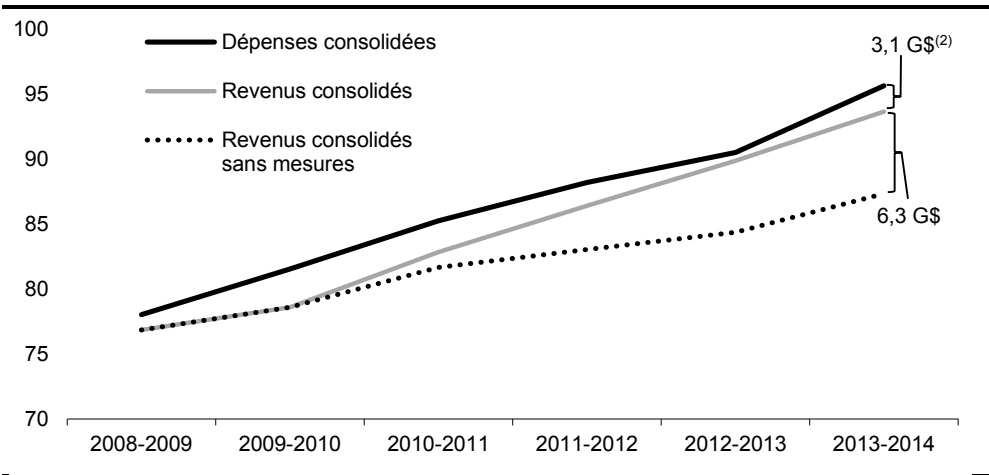
- La conjoncture économique en 2012-2013 et en 2013-2014 a été moins favorable que ce qui avait été prévu au budget 2010-2011, ce qui a eu une incidence sur les revenus de l'État.

Le ralentissement de la croissance des revenus s'est opéré malgré les mesures mises en place pour accroître les revenus depuis 2010, dans le cadre des efforts effectués pour retourner à l'équilibre budgétaire.

- En 2013-2014, le déficit budgétaire s'est chiffré à 3,1 milliards de dollars.
- Sans les mesures mises en place afin d'accroître les revenus, l'écart entre les revenus et les dépenses en 2013-2014 avoisinerait 9 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 10

Évolution des dépenses et des revenus consolidés⁽¹⁾ avec et sans les mesures introduites pour augmenter les revenus (en milliards de dollars)



Note : Les impacts financiers des mesures aux revenus sont ceux estimés au moment de l'annonce des mesures.

(1) Les revenus consolidés comprennent la perte exceptionnelle d'Hydro-Québec de 1 876 M\$ découlant de la fermeture de la centrale de Gentilly-2 en 2012-2013.

(2) Le déficit pour 2013-2014, soit l'écart entre les revenus et les dépenses consolidés auquel sont ajoutés les versements au Fond des générations, est de 3,1 G\$.

Source : Calculs du ministère des Finances du Québec.

3.4 Les facteurs expliquant le ralentissement de l'augmentation des revenus

Plusieurs facteurs expliquent le ralentissement observé de l'augmentation des revenus. Pour le futur, des facteurs structurels s'ajoutent aux facteurs conjoncturels.

3.4.1 Les facteurs conjoncturels

Certains facteurs conjoncturels affectent la croissance économique du Québec :

- la croissance économique mondiale est plus faible depuis la récession de 2008-2009;
- ce ralentissement est combiné à l'inflation plus faible récemment observée.

❑ La fragilité de l'économie mondiale

Près de cinq années après la fin de la récession de 2008-2009, la situation de l'économie mondiale demeure fragile. Après le rebond observé en 2010, la croissance économique mondiale a ralenti, en raison de la prolongation des effets de la dernière crise financière.

L'activité économique du Québec, fortement liée à celle des autres économies nord-américaines, s'inscrit dans ce contexte de lente reprise après la récession.

TABLEAU 8

Évolution de la croissance économique (PIB réel, variation en pourcentage)

	Moyenne 2000-2008	2009	2010	2011	2012	2013
Monde	4,1	-0,4	5,2	3,9	3,2	3,0
États-Unis	2,3	-2,8	2,5	1,8	2,8	1,9
Canada	2,6	-2,7	3,4	2,5	1,7	2,0
Québec	2,1	-0,6	2,3	1,8	1,5	1,1

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, IHS Global Insight, Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

❑ Une faible inflation

La plupart des économies avancées ont eu une faible inflation en 2013. Le Québec n'a pas fait exception à cet égard, la croissance des prix ayant fortement diminué.

Dans le cas du Québec, cette faiblesse des prix n'était pas prévue. Elle s'explique entre autres par la croissance modérée de la demande intérieure, par une concurrence accrue dans le commerce au détail ainsi que par une situation d'offre excédentaire, également observée au niveau mondial.

La faible inflation s'est répercutée sur la croissance du PIB nominal, dont dépend la croissance des revenus de l'État.

TABLEAU 9

Évolution du PIB réel et nominal au Québec (en pourcentage)

	Moyenne 2000-2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB réel	2,1	-0,6	2,3	1,8	1,5	1,1
Déflateur du PIB	2,1	1,2	2,1	2,9	2,1	0,8
PIB nominal	4,2	0,6	4,5	4,7	3,6	1,9

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

3.4.2 Les facteurs structurels

Certains facteurs structurels limiteront la croissance économique du Québec à long terme. Deux facteurs doivent essentiellement être notés.

- Les changements démographiques affectent directement l'économie québécoise, et ils sont déjà en cours.
- Une croissance potentielle plus faible chez nos principaux partenaires commerciaux aura un impact sur l'ensemble de l'économie du Québec et sur sa capacité à créer de la richesse.

❑ Changements démographiques : une diminution du nombre de personnes en âge de travailler

Selon les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, la population de 15 à 64 ans, soit celle qui participe le plus au marché du travail, a progressé de seulement 0,1 % en 2013 au Québec (+0,6 % au Canada).

En raison du vieillissement de la population, le bassin de travailleurs potentiels devrait diminuer au cours des prochaines années au Québec, contrairement au Canada, où il continuera de progresser.

— De 2014 à 2024, la population de 15 à 64 ans devrait décroître en moyenne de 0,2 % par année au Québec.

— Au Canada, on anticipe une croissance moyenne de 0,3 % par année.

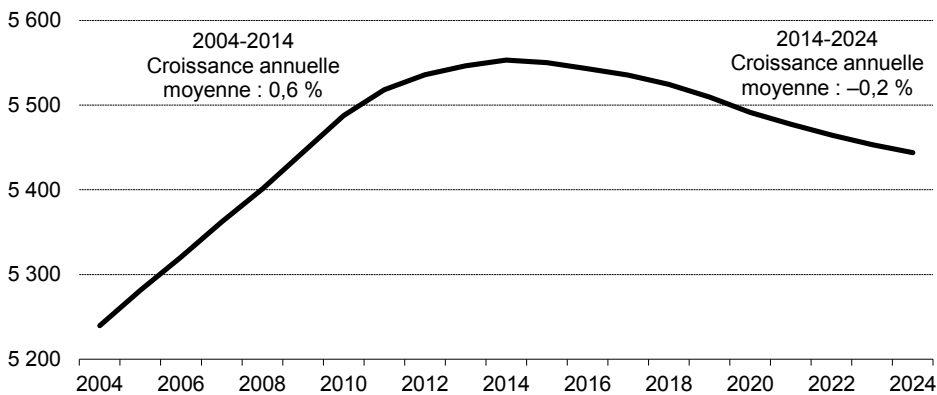
En 2013, on recensait au Québec 393 237 personnes âgées de 10 à 14 ans, alors que la population de 60 à 64 ans comptait 521 769 personnes.

— Au cours des prochaines années, le départ massif anticipé de travailleurs à la retraite entraînera une diminution du bassin potentiel de main-d'œuvre.

— L'arrivée des jeunes sera insuffisante pour remplacer cette génération.

GRAPHIQUE 11

Évolution du nombre d'individus de 15 à 64 ans au Québec (en milliers d'individus)



Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

❑ **Une croissance potentielle plus faible chez les principaux partenaires commerciaux du Québec**

L'économie du Québec évolue de concert avec celle de ses principaux partenaires commerciaux. À court terme, la croissance du PIB réel peut dépasser la croissance potentielle, en raison notamment de la résorption des capacités de production sous-utilisées encore présentes dans l'économie.

Par ailleurs, après la récession de 2008-2009, la croissance potentielle du PIB réel au Canada et aux États-Unis a été revue à la baisse, en raison d'une démographie plus faible et des effets de la crise financière.

- La Banque du Canada a évalué récemment la croissance potentielle du PIB réel canadien à moyen terme à environ 2,0 %.
- Le Congressional Budget Office estime que la croissance potentielle du PIB réel aux États-Unis devrait s'établir à 2,0 % à moyen terme.
- À titre de comparaison, la croissance moyenne observée de 2000 à 2007 s'est établie à 2,8 % au Canada et à 2,6 % aux États-Unis.

Dans ce contexte, plusieurs économistes parlent d'une « nouvelle normalité », une situation selon laquelle la croissance économique sera désormais plus faible que celle connue avant la récession de 2008-2009, notamment dans les économies avancées.

Les changements démographiques et la croissance potentielle moindre chez nos partenaires limiteront la croissance économique au Québec dans une perspective de long terme.

3.5 Les prévisions actuelles concernant l'évolution des revenus de l'État

Il serait possible de maintenir une croissance économique plus solide au Québec dans le futur à condition que des politiques ambitieuses donnent des résultats en matière de participation au marché du travail, d'immigration et de productivité.

Cependant, malgré les progrès qui seront accomplis quant à l'utilisation de la main-d'œuvre et à la productivité, le profil démographique du Québec devrait retrancher de la croissance économique au cours des prochaines années.

Ainsi, les projections du ministère des Finances anticipent une réduction du potentiel de croissance économique du Québec, tout en tenant compte d'une meilleure utilisation des capacités productives.

TABLEAU 10

Contribution des facteurs à la croissance économique du Québec (variation annuelle moyenne en points de pourcentage)

	Moyenne 1982-2012	2013	2016-2020	2021-2025
PIB réel	2,0	1,1	1,7	1,3
Facteur de croissance				
– Bassin de travailleurs potentiels ⁽¹⁾	0,6	0,1	-0,3	-0,2
– Taux d'emploi ⁽²⁾	0,6	1,1	1,0	0,5
– Productivité ⁽³⁾	0,8	-0,1	0,9	1,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Population âgée de 15 à 64 ans.

(2) Nombre total de travailleurs sur la population âgée de 15 à 64 ans.

(3) PIB réel par emploi.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

4. DES RÉPONSES POUR L'AVENIR

Le gouvernement trace plusieurs pistes concernant la direction des efforts à venir afin de relever le défi des finances publiques.

- Ces pistes concernent d'abord la nature des réponses à apporter aux défis de nature économique.
- Immédiatement, le gouvernement annonce la mise en place de deux commissions pour le conseiller dans la définition et la mise en œuvre des prochaines orientations gouvernementales.

4.1 La nature des réponses à apporter face aux défis économiques

Afin de relever les défis économiques de l'avenir, le Québec doit mobiliser les leviers dont il dispose pour stimuler la croissance économique.

□ Une adaptation du marché du travail à poursuivre

Au cours des dernières années, le marché du travail au Québec a réussi à s'adapter aux changements démographiques. Le dynamisme du marché du travail a permis de réduire substantiellement et même d'éliminer les écarts entre le Québec et le Canada, notamment en ce qui concerne le taux d'activité et le taux d'emploi.

Des progrès au chapitre du marché du travail sont encore possibles au cours des prochaines années, notamment dans la catégorie des travailleurs d'expérience. En effet, les taux d'emploi de la population de 55 ans et plus sont encore inférieurs à ceux au Canada.

En 2013, le taux d'emploi :

- de la population de 55 à 59 ans était de 67,9 % au Québec, comparativement à 69,5 % au Canada;
- de la population de 60 à 64 ans était de 41,8 % au Québec, comparativement à 50,0 % au Canada;
- de la population de 65 à 69 ans était de 17,8 % au Québec, comparativement à 24,4 % au Canada.

De plus, l'immigration pourrait être davantage et mieux utilisée, notamment grâce à une meilleure reconnaissance des diplômés et des acquis professionnels.

TABLEAU 11

Taux d'activité et taux d'emploi par groupe d'âge en 2013

(taux en pourcentage, écart par rapport au Québec en points de pourcentage)

	Taux d'emploi			Taux d'activité		
	Québec	Canada	Écart	Québec	Canada	Écart
15 à 24 ans	58,1	55,1	3,0	66,8	63,8	3,0
25 à 54 ans	81,7	81,5	0,2	87,4	86,6	0,8
55 à 59 ans	67,9	69,5	-1,6	72,9	74,0	-1,1
60 à 64 ans	41,8	50,0	-8,2	46,3	53,7	-7,4
65 à 69 ans	17,8	24,4	-6,6	18,8	25,5	-6,7
70 ans et plus	4,7	6,4	-1,7	5,0	6,7	-1,7

Source : Statistique Canada.

❑ Une productivité à accroître

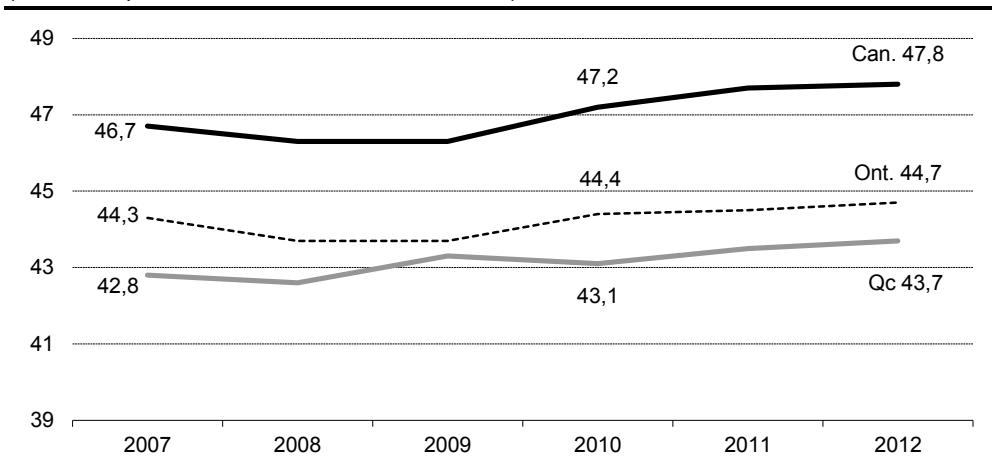
Dans un contexte où les progrès en matière d'emploi seront désormais plus difficiles à obtenir en raison de la diminution du bassin de travailleurs potentiels, la croissance de la productivité demeure la principale façon de maintenir notre niveau de vie.

Les défis du Québec en matière de productivité sont importants. Malgré les gains réalisés ces dernières années, des écarts de productivité avec nos principaux partenaires subsistent encore.

- Le potentiel productif des entreprises devrait être maximisé, grâce à une meilleure exploitation des ressources disponibles ou sous-utilisées.
- L'investissement des entreprises devrait être davantage stimulé, particulièrement dans des secteurs favorables à l'innovation, véritable moteur de la croissance économique.

GRAPHIQUE 12

Productivité du travail dans le secteur des entreprises (en dollars par heure travaillée, en termes réels)



Source : Statistique Canada.

Mesures mises en œuvre par le gouvernement pour soutenir l'économie¹

Le gouvernement a comme objectif de relancer l'activité économique tout en construisant les bases d'une croissance économique à la fois soutenue et durable. Dès les premiers jours de son mandat, le gouvernement a agi en ce sens et a annoncé deux mesures pour favoriser la relance et la création d'emplois :

- l'instauration du crédit d'impôt pour la rénovation résidentielle LogiRénov;
- l'augmentation de 42 millions de dollars du budget affecté aux travaux sylvicoles, portant ainsi l'enveloppe totale à 225 millions de dollars.

Le gouvernement entend également agir pour rétablir la confiance des investisseurs et augmenter la productivité de l'économie.

Un plan pour la relance de l'économie au budget 2014-2015

Dans le cadre du budget 2014-2015, le gouvernement propose des initiatives majeures pour la relance économique du Québec, qui visent cinq axes :

- apporter de nouveaux appuis aux investisseurs et aux exportateurs, particulièrement pour les PME, notamment en favorisant l'allégement réglementaire, en soutenant l'innovation et en favorisant le démarrage d'entreprises. Le budget prévoit à cet égard :
 - des mesures fiscales d'application générale, qui permettront de dégager une marge de manœuvre financière aux PME pour investir,
 - la création du Programme Créativité Québec, doté d'une enveloppe de 150 millions de dollars pour soutenir des projets innovants;
- mettre en œuvre immédiatement la stratégie maritime, en prévoyant l'aménagement des infrastructures portuaires et fluviales et l'instauration d'incitatifs pour favoriser la modernisation et le renouvellement de navires au Québec. Le gouvernement annonce notamment :
 - son intention d'implanter un pôle logistique à haute valeur ajoutée en Montérégie,
 - la création d'une réserve libre d'impôt pour des travaux réalisés dans des chantiers maritimes québécois;
- relancer le Plan Nord, notamment par des investissements stratégiques pour favoriser le développement économique et l'accès au territoire :
 - création de Capital Mines Hydrocarbures, doté de 1 milliard de dollars,
 - lancement d'une étude relative à un nouveau lien ferroviaire améliorant l'accès à la Fosse du Labrador,
 - investissements de 100 millions de dollars pour la formation des populations autochtones;
- miser sur les ressources naturelles en rétablissant la confiance de l'industrie minière, en relançant l'industrie forestière, en mettant en place les mesures nécessaires pour encadrer de façon responsable le développement du potentiel pétrolier du Québec, ainsi qu'en misant sur l'électricité comme source de croissance économique;
- investir dans les infrastructures, tout en contrôlant la dette et en tenant compte de la capacité de payer des Québécois.

1 L'ensemble des mesures du plan pour la relance économique du Québec est présenté à la section B du plan budgétaire.

4.2 Les orientations gouvernementales : la mise en place de deux commissions

Bien que nécessaires, ces efforts ne permettront pas à eux seuls d'atteindre des rythmes de croissance économique assurant la soutenabilité des finances publiques.

Il faut s'assurer que la fiscalité favorise une croissance économique durable.

- C'est dans cette perspective que le gouvernement a annoncé la mise en place de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.
- Il faut également que les diverses mesures fiscales de soutien accordées aux particuliers et aux entreprises soient pertinentes et qu'elles donnent à la société les bénéfices escomptés. La Commission d'examen sur la fiscalité québécoise se penchera également sur cette question.

Il est essentiel d'examiner le panier de services publics et de s'assurer que l'argent des contribuables est bien utilisé.

- Il faut donc se pencher sur la pertinence des programmes existants.
- Il faut en même temps analyser la façon dont les programmes sont livrés.

C'est dans cette perspective que la Commission sur la révision permanente des programmes a été annoncée.

Une approche transparente et favorisant le dialogue social

Le gouvernement souhaite mettre en place un mécanisme de consultation qui permette des échanges avec la population avant que les commissions formulent leurs recommandations.

La révision des programmes et l'examen de la fiscalité seront accompagnés d'un dialogue social autour des enjeux sensibles qui peuvent interpeller la société.

4.2.1 Une commission d'examen sur la fiscalité québécoise

La Commission d'examen sur la fiscalité québécoise proposera des façons d'améliorer la fiscalité pour qu'elle favorise une croissance économique durable et s'assurera que le soutien gouvernemental accordé à travers le régime fiscal atteint les objectifs visés.

De façon plus générale, les travaux de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise viseront à ouvrir un dialogue social sur les moyens de financer les services publics et à proposer des avenues pour optimiser le régime fiscal du Québec.

Notamment, la commission aura pour mandat de répondre aux questions suivantes :

- Comment accroître l'efficacité, l'équité et la compétitivité du régime fiscal québécois tout en assurant le financement des services publics?
- Certaines dépenses fiscales devraient-elles être révisées?
- Où le Québec se situe-t-il par rapport aux tendances mondiales en matière de fiscalité, notamment par rapport à ses voisins géographiques tels que les États-Unis et les autres provinces canadiennes?
- Est-il possible d'améliorer l'équilibre entre les différents modes de taxation?
- Comment encourager davantage le travail, l'épargne et l'investissement?
- Comment favoriser une contribution et une redistribution de la richesse qui soient équitables pour tous les québécois?

4.2.2 Une commission sur la révision permanente des programmes

La commission aura pour mandat d'examiner la pertinence des programmes existants, ainsi que la façon dont ils sont livrés.

Dans le cadre de ses travaux, elle se penchera sur les questions suivantes :

- Est-il pertinent pour l'État de financer chacun des services publics qui sont actuellement dans le panier de services?
 - Notamment, les programmes mis en place dans le passé sont-ils tous toujours justifiés dans le contexte actuel?
- Les programmes sont-ils efficaces?
 - Atteignent-ils leurs objectifs?
- Les programmes font-ils preuve d'efficience dans leur prestation?
 - Plus particulièrement, les processus, les structures et les modes de livraison sont-ils gérés rigoureusement?

Les dépenses du gouvernement ont une incidence sur la croissance économique. La commission devra donc aussi considérer ce facteur dans ses travaux, afin de s'assurer que la révision des programmes ne se fait pas au détriment de la croissance économique.

Une attention spécifique devra ainsi être portée aux programmes stimulant les investissements, ainsi qu'aux programmes permettant de répondre aux changements démographiques en stimulant la natalité ou en encourageant l'immigration.

